

Fiche de relevé des arbres remarquables

Qu'est-ce qu'un arbre remarquable ?

- Sont qualifiés d'arbres remarquables des **arbres ou groupement d'arbres isolés** reconnus au regard de leur **âge, gabarit ou essence** (rareté). L'arbre isolé **enrichit le paysage. Véritable point d'appel focal**, il peut être un **repère visuel** identifiant une intersection de rue, mettant en valeur un bâtiment ou participant à une perspective, ...
- Ils sont situés sur l'espace public (place, rue, espace vert, ...) ou sur l'espace privé (cour, jardin individuel, parc arboré, ...) **et visibles depuis l'espace public**

* : *Information obligatoire*

Contact :

NOM, Prénom:* Cliquez ici pour entrer du texte.

Vos coordonnées :* Cliquez ici pour entrer du texte.

Adresse mail :* Cliquez ici pour entrer du texte.

Numéro de téléphone : Cliquez ici pour entrer du texte.

Vous êtes :*

- Un habitant
- Une association d'habitants
- Une association de protection de l'environnement
- Un agent/élu communal

Il s'agit d'un :*

- arbre seul
- groupement d'arbres (de 2 à 10 arbres)

Localisation

Quartier ou hameau : Cliquez ici pour entrer du texte.

Adresse (la plus précise possible) : Cliquez ici pour entrer du texte.

Lien ou repère Google maps : Cliquez ici pour entrer du texte.

L'arbre ou le groupement est-il situé :*

- Sur un espace public (place, rue, espace vert, ...)
- Sur un espace privé, **visible depuis l'espace public** (cour, jardin individuel, parc arboré, ...)
- Je ne sais pas

Selon vous, cet arbre est remarquable pour :*

- sa valeur morphologique** (diamètre, hauteur, forme, aspect tortueux, enlacé, rectitude, envergure)

Présente un intérêt paysager par ses caractéristiques esthétiques, ses dimensions ou sa morphologie.

- sa valeur botanique** (rareté de l'espèce, âge du sujet)

Représente une essence rare sur le territoire ou présente des caractéristiques biologiques hors du commun, par son adaptation, son fonctionnement ou des particularités

- sa valeur paysagère** (impact symbolique ou paysager, emplacement, esthétique)

Manifeste une présence végétale marquante dans le paysage qu'il occupe.

- sa valeur patrimoniale** (témoin de l'histoire locale, mise en valeur du patrimoine bâti)

Présente un intérêt historique, est associé à un personnage historique, témoigne de faits historiques ou a été planté lors d'un événement, par ou en l'honneur d'un personnage important.

- sa valeur écologique** (refuge pour la faune)

Contribue de façon exceptionnelle à la faune et la flore par sa configuration favorable à l'environnement, ses dimensions hors-normes ou sa longévité

- Autre**

Photo de l'arbre ou du groupement d'arbres en entier

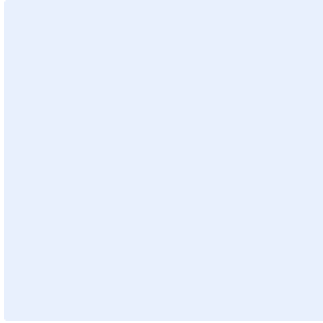
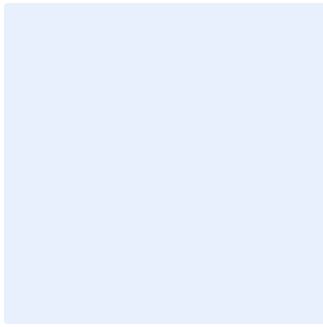


Photo détail de l'arbre

